



Toulouse, le 7 juillet 2016

## Communiqué de presse

### ***Commission Permanente***

## **La Région soutient un projet de réhabilitation de logement locatif à Ancizan**

Lors de la commission permanente du vendredi 1<sup>er</sup> juillet, les élus régionaux ont voté, sur proposition de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'attribution d'**une enveloppe de 104 000€** pour d'acquisition et la rénovation de bâtiments publics en vue d'aménager des logements locatifs, permettant de réaliser 30% d'économies d'énergie.

Dans les Hautes-Pyrénées, **la Commune d'Ancizan** est bénéficiaire d'une aide **de 1 900€** pour la réhabilitation de deux logements locatifs communaux au titre du Contrat Régional Unique Coteaux et Nestes.

Depuis 2010, la Région a soutenu **293 dossiers correspondants à 509 logements pour une enveloppe globale de 3 M€**

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du **Plan de soutien régional à destination des entreprises du BTP**, lancé par Carole Delga en mars dernier, pour lequel **une enveloppe de 880 M€ de nouveaux projets** sont inscrits pour l'année 2016.

*Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.*

#### Contact presse :

Laurianne Perié : [laurianne.perie@regionlmp.fr](mailto:laurianne.perie@regionlmp.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : [presse-region@cr-languedocroussillon.fr](mailto:presse-region@cr-languedocroussillon.fr)

Toulouse : [service.presse@midipyrenees.fr](mailto:service.presse@midipyrenees.fr)